

Votes nominatifs sur les motions

Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).

Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.

VOTES :

1. sur les motions déposées en conclusion des interpellations de :

- M. Bert Schoofs (VB) à la ministre de la Justice sur « les récents développements en ce qui concerne l'exécutif musulman » (n° 041)
- M. Ben Weyts (N-VA) à la ministre de la Justice sur « l'exécutif musulman » (n° 044)
(développées en réunion publique de la commission la Justice du 23 mai 2012)

Deux motions ont été déposées (MOT 53 041/001)

- une motion de recommandation par Bert Schoofs (VB) et Gerolf Annemans (VB)
- une motion pure et simple par Sonja Becq (CD&V), Carina Van Cauter (Open Vld) et Christian Brotcorne (cdH)

La motion pure et simple est adoptée par 80 voix contre 54

2. sur les motions déposées en conclusion des interpellations de :

- Mme Sophie De Wit (N-VA) à la ministre de la Justice sur « des acquittements prononcés à la suite de vices de procédure » (n° 042)
(développées en réunion publique de la commission la Justice du 23 mai 2012)

Deux motions ont été déposées (MOT 53 042/001)

- une motion de recommandation par Sophie De Wit (N-VA)
- une motion pure et simple par Sonja Becq (CD&V), Carina Van Cauter (Open Vld) et Christian Brotcorne (cdH)

La motion pure et simple est adoptée par 81 voix contre 54

3. sur les motions déposées en conclusion des interpellations de :

- M. Eric Jadot (Ecolo-Groen) à la ministre de la Justice sur « la politique pénale et pénitentiaire » (n° 043)
(développées en réunion publique de la commission la Justice du 23 mai 2012)

Deux motions ont été déposées (MOT 53 043/001)

- une motion de recommandation par Eric Jadot (Ecolo-Groen) et Fouad Lahssaini (Ecolo-Groen)
- une motion pure et simple par Sonja Becq (CD&V), Carina Van Cauter (Open Vld) et Christian Brotcorne (cdH)

La motion pure et simple est adoptée par 79 voix contre 54